Vos questions / nos réponses

Dextrométhorphane (DXM) ?

Par Profil supprimé Postée le 15/04/2010 11:41

> Pourriez-vous m'indiquer s'il existe une toxicité, ou un risque de dépendance/accoutumance, à prendre du dextrométhorphane (DXM) à raison de 300 mg/jour, réparti dans la journée. Ceci, entre autre, et surtout, pour me sevrer d'une "ancienne" addiction (2003-2008) à la codéine/subutex (je prenais jusqu'à 6 mg de subutex, et avant le subutex, jusqu'à 50 comprimés de néocodion, ou codoliprane...), opiacés que j'ai arrêté (ce fut très "dur"), avec l'aide aussi de "l'association Nicotine + Buspirone (Buspar", qui facilite également le sevrage des opiacés. A propos du DXM, il existe de nombreux articles scientifiques prouvant sa capacité à gérer les effets du sevrage aux opiacés, à des doses +/- "modérées" bien sûr. J'ai cherché dans la liste officielle des "stupéfiants", et le dextrométhorphane (DXM) n'y apparaît pas, contrairement à la codéine ou à la buprénorphine/subutex. Je crois que c'est un "isomère" de la codéine, qui n'a pas les mêmes "propriétés" ni "effets"... Ou un "dissociatif", + "hallucinogène" à (très) hautes doses... Il me semble qu'il peut y avoir "seulement" une dépendance "psychologique", dans la mesure où j'ai déjà pu le réduire de 500 mg environ à 300 mg, sans réelle sensation de manque (non comparable en tout cas, avec la sensation de manque éprouvée lors du sevrage des "vrais opiacés"...).
>
> Merci de bien vouloir "m'éclairer" un peu sur ce produit.
>
> Bien à vous.
>
> Renaud

Mise en ligne le 15/04/2010

Bonjour,

Le dextrométhorphane (DXM) est un dérivé morphinique et à ce titre, comme pour tous les opiacés, le risque d'accoutumance et de dépendance est réel et ce d'autant plus lorsque les doses thérapeutiques ne sont pas respectées. La dépendance à cette molécule n'est donc pas que psychologique contrairement à ce que vous pensiez.

En cas de surdosage, le dextrométhorphane provoque nausées, vomissements, vertiges, nervosité, agitation, confusion, somnolence. En cas de surdosage massif cela peut aller jusqu'au coma, à une dépression respiratoire, à des convulsions.

N'hésitez pas à nous joindre au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, ouvert de 8h à

2h du matin) pout toute information complémentaire.

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

CSAPA - Site Hevea

6-8, rue Saint-Fiacre
Centre Hospitalier de Meaux
77108 MEAUX

Tél : 01 64 35 35 82
Site web : www.ch-meaux.fr
Accueil du public : Lundi-mercredi-jeudi-vendredi : 9h-12h30 et de 14h-16h30 - Mardi : 10h30-12h30 et de 16h-20h
Consultat° jeunes consommateurs : Consultations jeunes jusqu'à 25 ans et consultations parents, sur rendez-vous
Substitution : Délivrance de traitement de substitution aux opiacés aux heures d'ouvertures du Csapa. Consultation de tabacologie au sein de l'hôpital.

Voir la fiche détaillée